



TAXE D'APPRENTISSAGE 2012

(Sur salaires 2011)

ATTENTION

Bordereau, règlement et justificatifs à retourner impérativement avant le 29/02/12 à :

**PEMEP - 26 rue de Naples
75008 PARIS**

Aide et conseils au :

N°Indigo 0 820 20 23 31

0,09 € TTC / MN

et sur **www.pemep.fr**

RAISON SOCIALE

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES ENTREPRISE

Contact Tél. Email

N° de Dossier OPCA **14-14**

Code NAF CCN N° SIRET

Cabinet Comptable

Nombre annuel moyen de salariés Nombre total d'apprentis Nombre d'apprentis présents au 31/12

● Attention : si **apprenti** en 2011 **ET S ≤ 100 355 €**, alors entreprise exonérée ●

Réservé au PEMEP

2 CALCUL CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE (CDA)

Total salaires bruts 2011 **S** € X 0,18% = **A** €

3 ENTREPRISE DE 250 SALARIÉS ET + CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE (CSA)

Nouveauté 2012 : uniquement pour les Entreprises ayant 250 salariés et plus, merci de compléter le tableau ci-dessous :

	Contrat Apprentis.	Contrat Pro.	VIE	CIFRE	TOTAL	Taux d'Alternants
Nombre Moyen annuel de :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> %

Total salaires bruts 2011 **S** € X **G** %* = **B** €

* Se reporter à la notice ou au Portail **www.pemep.fr** pour définir le taux de la case G

4 CALCUL TAXE D'APPRENTISSAGE : VERSEMENT INTÉGRAL

Total salaires bruts 2011 **S** € X 0,50%** = **C** €

Frais de stages (Joindre la copie de la convention de stage).

Se reporter à la notice ou au Portail **www.pemep.fr**

D €

Dans la limite de 4 % de la taxe (C)

Taxe d'apprentissage nette

** Pour départements 57, 67, 68 alors C = S x 0,26 %.

C - D = **E** €

Taxe Nette

Libellez votre chèque à l'ordre du **PEMEP** Montant à verser **A + B + E = F** €
(arrondir à l'euro)

Bordereau, règlement et justificatifs à retourner impérativement à : PEMEP - 26 rue de Naples - 75008 PARIS

Informations et taux sous réserve de modification législative. Consultez le site : **www.pemep.fr**

5 ÉTAT DES APPRENTIS PRÉSENTS AU 31/12/2011

Joindre impérativement à ce bordereau la copie du ou des contrats d'apprentissage.

NOM DES APPRENTIS	NOM ET ADRESSE DES CFA D'ACCUEIL	DIPLOMES PRÉPARÉS	DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE	
			Début	Fin

6 VERSEMENTS PARTIELS (en cas de versement d'une part de votre taxe via un autre OCTA)

Montant Total (Détail obligatoire ci-dessous) = €

Chèque à Libeller à l'ordre du **PEMEP**

CSA CSA <input type="text"/>	+	CDA CDA <input type="text"/>	+	QUOTA D'APPRENTISSAGE FNDMA <input type="text"/>	+	Quota (solde) <input type="text"/>	+	BAREME Catégorie A <input type="text"/>	+	Catégorie B <input type="text"/>	+	Catégorie C <input type="text"/>
------------------------------------	---	------------------------------------	---	--	---	---------------------------------------	---	---	---	-------------------------------------	---	-------------------------------------

7 FACULTATIF : REVERSEMENTS

Si vous le désirez, **PEMEP** effectuera à votre demande et en respectant la législation en vigueur, des reversements aux établissements d'enseignement de votre choix.

Vous devrez alors préciser le nom, l'adresse et le téléphone de(s) l'établissement(s).

Nous ne sommes pas autorisés à faire des reversements à d'autres organismes collecteurs.

Nous ne pouvons garantir les reversements demandés si vous n'indiquez pas le nombre de reversements, si vous ne signez pas ce bordereau et/ou si les dossiers nous parviennent en retard.

NOM, ADRESSE ET TÉLÉPHONE DE(S) L'ÉTABLISSEMENT(S)	MONTANT SOUHAITÉ

Signature du représentant et cachet de l'entreprise obligatoires :

Nombre de reversements souhaités :

Nom : Qualité : Date :

Règlement par Chèque N° : établi à l'ordre de **PEMEP**, banque :

Règlement par Carte Bancaire d'un montant de : en date du :

Virement au compte : LCL Paris Anjou (joindre obligatoirement l'ordre de virement) Banque 3002 Guichet 00453 N° de compte 0000008700E Clé 45

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE : N° Indigo 0 820 20 23 31 - INFORMATIONS SUR www.pemep.fr

0,09 € TTC / MN

La loi n° 76-77 du 6 janvier 1976 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce document par les entreprises individuelles. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

Bordereau, règlement et justificatifs à retourner impérativement à : PEMEP - 26 rue de Naples - 75008 PARIS

114920 / Impression Bâton Graphie (02 33 82 53 84) (12/11)